

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Froulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Froulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la promesse. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Encouragement accordé par le gouvernement fédéral à la Société d'industrie laitière de la Puissance du Canada.—Exposition de chevaux dans le comté d'Hochelaga; les chevaux du Haras national sous la direction des messieurs Beaubien.—Fraudes au détriment des cultivateurs.

Causerie agricole : Procédés à suivre pour la plantation des arbres et particulièrement ceux à fruits (Suite).

Correspondance : Patates pour semence à vendre à Rimouski, par M. Pierre Lippens.

Sujets divers : Les canards Pékin et incubateurs à vendre par MM. Tonssaint & Lacroix.—Le ver des graines de semence.—Durée moyenne de la faculté germinative des graines potagères.—Caractères auxquels on peut reconnaître une bonne graine.—Destruction des chenilles.—Comment on nourrit les veaux dans le Hainaut, en Belgique.—L'œstre des bêtes à cornes.

Choses et autres : L'industrie du tabac canadien.—La famille agricole.—L'économie d'un centin à cinq piastres par jour.

Recettes : Moyen de se débarrasser des fourmis.—Moyen d'obtenir des haricots verts, même pour l'hiver.

Animaux à vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

REVUE DE LA SEMAINE

L'industrie laitière.—Le gouvernement fédéral vient d'accorder une somme de trois mille piastres à la Société d'industrie laitière de la Puissance, récemment fondée à Ottawa par MM. McPherson, Lynch, de La Bruère, Barnard, Chapais, Derbyshire, Chicoine, Taché et autres.

Cette subvention mettra la nouvelle société en mesure de s'organiser parfaitement et de poursuivre avec énergie la ligne de conduite qu'elle s'est tracée.

Exposition de chevaux du comté d'Hochelaga; les chevaux du haras national de Montréal.—La société d'agriculture du comté d'Hochelaga n'a jamais tenu une exposition de chevaux aussi importante que celle qui a eu lieu il y a quinze jours au Montreal Driving Park.

Plus de soixante chevaux étaient réunis dans le parc. Ils offraient un très beau coup d'œil. Des milliers de per-

sonnes ont circulé toute la journée dans le parc, pour admirer ces nobles bêtes.

Il y avait là des chevaux de différentes races; surtout un grand nombre de Percherons et de Clydes. Ces derniers appartiennent principalement aux Écossais.

Ces derniers se font comme un point d'honneur d'élever des chevaux de la race Clyde, des chevaux écossais. Cependant les chevaux percherons sont généralement plus vigoureux et plus généralement utiles. Ils conservent mieux leur allure vive, si gros qu'ils soient.

Le Haras National l'a sans doute compris, car il n'a pas importé de Clyde. Il préfère les percherons et les bretons. Quatre chevaux du Haras National figuraient sur le terrain de l'exposition, grâce aux soins des fils de l'honorable M. Beaubien. Ce sont ces derniers qui s'occupent particulièrement de la fondation du Haras National et ils le font avec beaucoup de zèle et d'intelligence. Ils ont conduit, à cette exposition, quatre chevaux superbes, deux percherons, un breton et un normand. "Joly;" un percheron noir, pèse 1,800 livres et il n'a pas encore trois ans. Le petit normand a été l'objet d'une attention particulière de la part des spectateurs. Les chevaux du Haras National ont figuré avec avantage à l'exposition.

La prochaine importation du Haras National arrivera à Montréal dans le cours du mois de mai. C'est l'intention des membres de la compagnie de vendre ou affermer leurs chevaux avec garantie.

Parmi tous ces étalons magnifiques, un cheval couleur café se faisait remarquer par sa vivacité, son impatience et sa taille majestueuse et élancée. Un grand nombre de personnes s'informaient du nom du propriétaire de l'animal. On leur indiquait un petit homme qui, sous son habit d'étoffe du pays, cachait un riche propriétaire de Saint-Augustin, un citoyen éminent du comté des Deux Montagnes. Son cheval est surnommé le "Grand Café,"

pèse 1,600 livres et a 5.7 pieds de hauteur; jambes droites et fermes, torse délicate et vigoureux. Cet étalon a été fort remarqué.

En somme, l'exposition est un succès. Jamais on n'a pu rassembler un aussi grand nombre de chevaux. Plusieurs se sont vendus sur le terrain même, à des prix variant de \$500 à \$2,000.

Fraudes au détriment des cultivateurs.—Le comité parlementaire de la Chambre des Communes à Ottawa, chargé de s'enquérir des fautes dont sont victimes les gens des campagnes a présenté son rapport à la Chambre.

On décrit, dans ce document assez volumineux, les divers moyens dont les agents peu scrupuleux se servent pour surprendre la bonne foi des cultivateurs, dans la vente des grains de semence, des pompes de puits, des engrais, des plants de vignes, des paratonnerres et, en général, des machines agricoles.

Le rapport en question contient un avertissement aux cultivateurs d'être bien sur leurs gardes, de s'assurer que les contrats qu'ils signent contiennent bien toutes les conventions intervenues entre eux et les vendeurs, de ne point signer de papier les engageant à faire des paiements sur des articles dont le profit est douteux. Le rapport conseille de plus aux fermiers, de prendre envers ceux auxquels ils signent des engagements, des sûretés qui leur garantiront la bonne exécution des clauses des marchés conclus. En somme, de se faire livrer les effets suivant les conventions, avant de signer une obligation de payer.

CAUSERIE AGRICOLE

PROCÉDÉS À SUIVRE POUR LA PLANTATION DES ARBRES,
ET PARTICULIÈREMENT CEUX À FRUITS.

(Suite)

Nous avons dit que quand on voulait planter des arbres à racines pivotantes dans un terrain de peu de profondeur, il y avait quelque chose de mieux à faire que de couper le pivot, c'est d'empêcher qu'il ne se forme. Pour cela il faut semer soi-même de la manière suivante :

On forme à l'exposition du midi si le climat est d'ordinaire froid, et du nord si le climat est chaud, un plancher composé de planches d'une certaine épaisseur, et sur une étendue proportionnée au semis que l'on veut faire. On couvre ce plancher de six à huit pouces de terre semblable à celle de la plantation; on nivèle parfaitement avec le rateau, on trace sur la longueur plusieurs lignes peu profondes, à neuf pouces de distance les unes des autres, et on fait sur ces lignes, à la même distance, des petits trous avec le doigt, dans chacun desquels on dépose deux graines que l'on recouvre bien légèrement de terre fine; ce semis se fait aussitôt après la récolte des graines.

Lorsque les grains ont levé on éclaircit le plant, c'est-à-dire qu'on ne laisse qu'un pied à chaque place, en choisissant le mieux venant; on repique les plants de ces éclaircis dans les trous où toutes les graines ont manqué. Le pivot de ces jeunes arbres, atteignant bientôt les planches qu'il ne peut pénétrer, se partage en plusieurs

petites racines qui s'étalent et croissent horizontalement. L'année suivante, si le plant est assez fort, ou deux ans après s'il est trop faible, on transplante aux époques correspondantes, dans le terrain peu profond pour lequel on a semé, les sauvageons ainsi formés, sans les étiéer, ni rien retrancher de leurs racines; seulement on a pris soin de défoncer le terrain dans toute sa profondeur, jusqu'au tuf ou jusqu'au roc. Le plant replacé à la même hauteur que sur les planches, continuera à pousser, et lorsqu'il aura rencontré l'obstacle, ses racines, quoique destinées à pivoter, s'étaleront horizontalement et végèteront parfaitement jusqu'à ce qu'elles trouvent un filon de bonne terre ou quelque fissure dans le roc où elles ne tarderont pas à pénétrer. Lorsqu'on a transplanté ces jeunes sujets ou les greffe à œil dormant, si ce sont des arbres fruitiers.

Lorsqu'enfin on est obligé de planter dans un terrain où les eaux pluviales séjournent à peu de profondeur, arrêtées qu'elles sont par des couches d'argile ou de tuf, il n'y a pas en pareil cas d'amendement à employer; il faut ouvrir des trous de six pieds de largeur sur quatre et même cinq pieds de profondeur, afin d'enlever le lit d'argile ou le tuf que l'on remplace par une couche de cailloux d'une épaisseur de dix-huit pouces. On la recouvre de bonne terre, et on plante des arbres à racines traçantes, ou à pivot, mais alors semés comme nous venons de le dire.

Voici quelle est la préparation qui convient le mieux au terrain que l'on veut planter.

Toutes les fois qu'il s'agit d'une grande plantation, il y a avantage incontestable pour le succès de l'entreprise à défoncer entièrement le terrain à une profondeur de trois pieds, sauf les exceptions remarquées plus haut. Nous dirons, pour les personnes qui seraient effrayées d'une pareille défense, que l'opération devant être faite un an à l'avance, on peut être à peu près indemnisé des frais par une récolte de blé ou de tout autre produit approprié à la localité, et une terre ainsi préparée offre en peu d'années la récompense des travaux qu'elle a occasionnés. Quand il ne s'agit que d'une plantation partielle, ou enfin si l'on recule devant un défoncement général, il faut alors faire des trous autant que possible avant le temps de la plantation.

Il n'est pas sans importance, en creusant les trous, de mettre à part la terre de la première couche, qui est ordinairement la plus végétale, et de laisser tout autour un rayon non recouvert de la terre du fond, que l'on rejette le plus loin possible, selon l'emplacement, afin d'avoir à volonté de la terre végétale pour entourer les racines, en réservant la moins bonne pour achever de remplir les trous. Dans tous les cas, il faut toujours attendre pour planter que la terre soit convenablement ressuyée, car sans cela elle se pétrit et ne permet pas de placer convenablement les racines.

On peut planter avec un égal avantage en automne et au printemps; cependant l'automne est préférable pour les terrains chauds et bien ameublis, et le printemps pour les terres fortes et humides.

En plantant en automne, la terre conserve encore une

certaine somme de chaleur et une humidité convenable, ce qui concourt à asseoir immédiatement l'arbre et à lui faire reprendre un certain degré de végétation qui assure sa reprise avant l'hiver, et le rend plus en état de résister aux influences de cette saison. Les arbres pivotants se trouvent bien de la plantation à cette époque. Il peut cependant y avoir du danger à planter alors dans les terres froides et humides, parce que si les pluies sont abondantes, les racines des jeunes plants sont sujettes à pourrir, aucune chaleur ne venant y activer l'action végétative. Toutefois, il y a presque toujours à gagner à planter en automne, car les progrès que font ces arbres leur donne le plus souvent une année d'avance sur ceux plantés au printemps.

Il y a aussi quelques dangers à courir pour ces derniers, car si le printemps est sec, les terres fortes se hâlent, se gercent, et les racines des jeunes plants non encore assises se dessèchent et meurent.

Pour l'achat des arbres, il est important de s'adresser à des pépiniéristes dont les pépinières sont bien conduites, car là on sera sûr d'obtenir des arbres dont les racines seront restées intactes autant que possible. Il vaut mieux en pareil cas payer des arbres un peu plus cher par pied afin que toutes les précautions soient bien prises et que le choix des jeunes plants soit fait convenablement en donnant la préférence aux pieds qui annoncent de la vigueur et un développement équilibré. C'est surtout pour les arbres fruitiers que l'on soumet à la taille que ce choix, fait ainsi, est essentiel, parce que dans cet état il est plus facile de les préparer à la forme qu'on veut leur donner.

Il serait à désirer qu'un pût planter immédiatement après l'arrachage, car c'est toujours au préjudice des arbres que s'écoule le temps qu'ils passent hors de terre. Cependant il est rare qu'il en soit ainsi, et même que cela se puisse.

Ainsi donc, toutes les fois que les arbres que l'on voudra planter seront venus de loin, on mettra, aussitôt après leur arrivée, les racines tremper dans l'eau pendant quelques heures; ensuite on les examinera attentivement, puis on rafraîchira celles qui sont endommagées. On les plongera enfin dans un bain préparé avec de la bouse de vache et une petite quantité de terre glaise. Cette mixtion, en enduisant les racines, les prépare à une végétation plus prompte, et leur offre un engrais bien délié que les sucoirs peuvent absorber sans efforts.

Pour les arbres fruitiers destinés au plein vent, il faut être encore plus avare de suppressions, soit des racines, soit des branches; mais si, par une cause quelconque, on se trouvait dans l'obligation de porter la serpette sur les racines, il serait nécessaire de supprimer des branches dans la même proportion, et cela pour les motifs développés plus haut. Enfin, si l'on était forcé d'entailler le sujet, la coupe doit être faite une ligne au-dessus de l'œil le plus élevé; elle est, comme tout le monde le sait, disposée en biseau, dont la partie la plus élevée est au-dessus du bouton. Cette disposition protège ce dernier contre l'épanchement de sève qui pourrait avoir lieu. Il est d'ailleurs utile de couvrir la plaie.

Nous voici arrivé à l'opération même de la plantation; supposons qu'elle se fasse dans un terrain non défoncé, mais où l'on a creusé des trous, ainsi que nous l'avons dit.

On commence par combler une partie de chaque trou avec de la terre végétale prise sur deux de ses côtés, et à laquelle on mêle du fumier bien consommé. On comble ainsi jusqu'à six ou huit pouces du niveau du sol. L'emploi pour cet usage de la terre végétale est d'une grande importance, parce qu'elle offre aux jeunes racines une alimentation plus facile à absorber, et qui assure la reprise et la rend plus prompte. Comme le collet est la ligne de démarcation entre la partie de l'arbre qui doit rester à l'air et celle qui doit être enterrée, et qu'il n'est pas toujours facile de le distinguer dans les jeunes arbres après qu'ils ont été déplantés, il est prudent de le marquer au moment de l'arrachage avec un brin de laine pareille à celles qu'on emploie pour les ligatures des greffes.

Pour être ensuite assuré qu'on maintiendra ce collet à la hauteur convenable, qui est celle du niveau du terrain ou plante un tuteur au milieu du trou; ce tuteur doit être assez long pour pénétrer toute la terre défoncée, s'asseoir convenablement sur celle qui ne l'a pas été, et dépasser suffisamment les bords du trou pour qu'on puisse y attacher le jeune arbre. On fixe celui-ci solidement sur ce tuteur, de façon que son collet soit précisément au niveau du sol, que l'on trouve facilement en posant une règle plate sur les deux bords opposés du trou où l'on n'a pas encore pris de terre. On dispose les racines dans la direction et l'ordre naturels, et on fait couler à l'entour de la terre bien végétalisée et émiettée le mieux possible; enfin on achève de remplir avec celle qui se trouvait au fond du trou, on la serre avec les mains, et on termine l'opération en versant d'un peu plus haut, et en forme de pluie, un ou deux arrosoirs d'eau sur l'arbre ainsi mis en place.

On comprend que des arbres plantés dans des trous creusés dans un terrain, non défoncé en plein, soient susceptibles d'être dérangés après les premières pluies, surtout dans une terre légère, qui s'affaisse toujours plus ou moins. C'est ici que doit apparaître l'utilité de tuteur, qui empêche l'arbre de suivre cet affaissement, et le maintien conséquemment au point que nous avons déterminé comme seul convenable. Il suffit donc, lorsque le sol est bien assis, de visiter la plantation pour redresser les arbres qui pourraient être dérangés, et ajouter la terre nécessaire pour combler le trou.

Nous trouvons, dans le *Traité des semis et plantations* de Lardier, un autre moyen d'assujettir l'arbre que l'on plante, de façon à ce que son collet soit maintenu au niveau du sol. Il conseille de prendre un bâton d'appui qu'on pose au milieu du trou, de manière que ses deux extrémités posent sur les bords opposés, et par conséquent assez long pour le traverser en entier. Ce bâton d'appui se pose horizontalement, comme la règle que nous venons de parler. Sur ce bâton d'appui qui donne le niveau du terrain, on assujettit solidement l'arbre à planter au point où le brin de laine indique le collet. Ce

bâton d'appui de même que le tuteur dont nous venons de parler, empêche l'arbre de s'affaisser avec le terrain. Ils doivent être maintenus l'un et l'autre pendant un an après la plantation; afin de préserver le sujet de la violence du vent; mais il faut prendre le soin dès les premiers jours du printemps d'interposer, entre le tuteur ou le bâton et l'arbre, un morceau de drap ou un peu de mousse pour empêcher l'étranglement que pourrait occasionner l'affluence de la sève aux premières chaleurs printanières. Enfin il faut desserrer les liens lorsqu'on s'aperçoit qu'ils gênent.

Dans les terres défoncées en plein, si on fait la plantation avant qu'elles soient rassises, on peut se dispenser d'attacher les arbres au tuteur ou un bâton d'appui, parce que tout le terrain s'affaisant ensemble le collet ne peut jamais se trouver au-dessous du niveau du sol, lorsqu'une fois il a été bien placé.

Patates pour semence.

M. le rédacteur,

Contre réception de \$2 par mandat poste ou lettre enregistrée, j'envoierai un baril de patates, contenant trois minots, soit assorties, soit de l'une ou de l'autre des trois variétés suivantes :

Hallon Scelling, très hâtive, demande une terre sèche.

Corliss Matchless et *Rural Brush*. Ces espèces sont tardives; elles conviennent à toutes les terres, et la dernière est la moins pourrissante connue.

Ces trois variétés sont très bonnes à manger, vigoureuses et productives. Elles l'emportent de beaucoup sur les *Rose*, les *Chili*, etc.

J'ai de nombreux certificats à ce sujet.

Les frais de transport depuis la station de Rimouski jusqu'au lieu de destination sont à la charge de l'acheteur.

PIERRE LIPPENS, Rimouski.

Les canards Pékin et incubateurs.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des amateurs de volailles sur une annonce de MM. Toussaint et Lacroix, offrant en vente des œufs de canard de la fameuse race Pékin, pour les fins de reproduction.

Il peut y avoir profit à élever des canards Pékin, pourvu qu'on soit dans une situation convenable, c'est-à-dire que l'on dispose d'un étang ou d'un courant d'eau où les canards puissent chercher leur nourriture et une retraite appropriée pour passer la nuit et y déposer les œufs. MM. Toussaint et Lacroix informent que ces canards n'ont pas besoin d'eau pour se baigner, c'est dire qu'ils éprouvent rarement le besoin de se baigner.

Les Pékins sont bon pondeurs; pendant la première année de ponte ils donnent 60 à 80 œufs, et 120 à 150 pour la seconde année.

Les plumes sont de la meilleure qualité; cinq sujets de cinq livres tués en hiver donnent plus d'une livre de plumes en tout.

Les éleveurs de volailles qui voudraient pratiquer l'incubation artificielle peuvent se procurer des incubateurs chez MM. Toussaint & Lacroix.

Le ver des graines de semence.

Le fait suivant, raconté par un journal d'agriculture de France, semble montrer que le ver de la betterave existe dans la graine employée pour semence, et qu'on peut l'en extirper, par une simple immersion de la graine dans l'eau chaude.

« Un fermier des environs de Douai voulait réensemencer de betteraves une terre dévastée par les chenilles. Comme la saison était avancée, pour aller plus vite, il mouilla ses graines avant de les semer. Quelque temps après, entrant dans le local où l'opération avait été faite, il découvrit une multitude de petits vers qui s'agitaient au milieu des graines restées sans emploi. En homme intelligent, le fermier pensa que le ver de betterave à l'état parfait devait déposer ses œufs invisibles sur la graine elle-même et les y faire adhérer par un liquide visqueux. Il en conclut qu'il devrait être facile de se débarrasser de cet insecte, en plongeant la graine dans une eau assez chaude pour en détacher les œufs et sans lui enlever ses propriétés germinatives. »

Le degré de température que doit avoir cette eau, n'est pas donné; probablement de 60 à 70 degrés environ. Pourtant il importe de le savoir, pour obtenir la destruction de l'ennemi, en sauvant la faculté de germination de la graine.

Cette découverte, en y réfléchissant, nous fait penser que l'immersion dans l'eau chaude de graines de semences pourrait produire des résultats aussi utiles dans d'autres plantes que dans la betterave. C'est surtout aux graines à surface inégale et rugueuse, comme celle des betteraves et des carottes, qu'il nous paraît utile d'appliquer des essais de ce genre.

Ce journal ajoute avec raison une observation qui peut mettre les cultivateurs sur la voie de quelques utiles moyens de se débarrasser avant la semence des ennemis invisibles de nos plus précieuses récoltes dont les œufs se logent dans les replis les plus imperceptibles de la surface d'une graine. Voici cette observation :

« Il est probable que la nature, voulant assurer la propagation des êtres les plus infimes, procède à leur égard de la même manière. Ce ne serait donc pas seulement sur la graine de betteraves que se trouveraient les œufs du ver parasite de cette plante, mais sur les graines de bien d'autres végétaux qui ont pour ennemis des êtres de la plus petite taille. Dès lors, il devrait suffire pour en débarrasser les semences, de leur faire subir une préparation analogue à celle que nous venons d'indiquer. » Cette pratique contribuerait beaucoup sans doute à débarrasser nos cultivateurs d'une multitude de parasites qui échappent à nos regards et déciment les récoltes.

Durée moyenne de la faculté germinative des graines potagères.

Betterave, 4 ou 5 ans.—*Carotte*, 3 ou 4 ans; la meilleure est celle de deux ans, les sujets montent plus difficilement.—*Céleri*, 3 à 5 ans; mais les nouvelles graines sont préférables.—*Cerfeuil*, 2 à 3 ans; la nouvelle est meilleure.—*Chou-pommé*, 5 à 6 ans.—*Chou-fleur*, 5 à 6 ans.—

Chou-rave, chou-navet, navet, 5 à 6 ans. — *Citrouille, courge, melon, concombre*, 6 à 8 ans ; les plus vieilles graines produisent des plantes qui fructifient davantage. — *Haricots, pois, fèves*, la graine d'un an est préférable. La germination peut cependant avoir lieu au bout de quelques années, si les semences ont été conservées dans les cosses. — *Laitue*, graine noire ou blanche, suivant les variétés, 4 à 5 ans. — *Oignon*, deux ans au plus ; mieux 1 an. — *Persil*, 2 à 3 ans. — *Poireau*, 2 ans, mieux 1 an. — *Radis*, comme chou, 5 à 6 ans. — *Salsifis*, 2 ans au plus ; 1 an bien préférable. — *Tomate*, 3 ou 4 ans.

Caractères extérieurs auxquels on peut reconnaître une bonne graine.

Les signes extérieurs auxquels on reconnaît une bonne graine varient avec les espèces ; cependant il y a des caractères généraux que l'on peut préciser.

Les graines récoltées bien mûres, se reconnaissent facilement, d'une part, par leur poids et par leur couleur, et, d'autre part, par l'examen des organes internes.

Les bonnes graines doivent avoir un bel aspect, être lisses, brillantes et non ridées.

Si on les coupe par le milieu, on s'assure que leur qualité est bonne lorsque les racines sont pleines, saines et présentent une bonne odeur.

Un moyen facile qu'on peut employer pour vérifier la qualité des semences, consiste dans ce qu'on appelle l'épreuve par l'eau.

On prend une pincée de graines à éprouver et on les jette dans un vase rempli d'eau ; les mauvaises graines surnagent, tandis que les bonnes vont au fond.

Cette expérience n'est cependant pas toujours concluante, parce que souvent une graine peut avoir son germe altéré sans que cela lui enlève de sa densité. Un examen interne est donc toujours indispensable.

Il y a bien aussi l'épreuve du feu, mais qui est spéciale à certaines semences qui, jetées sur une braise vive, éclatent avec une détonation lorsqu'elles sont bonnes, tandis que les mauvaises brûlent sans bruit.

Destruction des chenilles.

Lorsque les chenilles ont assez de développement pour parcourir les branches des arbres, elles vont se grouper, le matin, sur un point de ces arbres abrité du vent, et là on peut à la vérité les détruire. Mais on ne les voit pas tout de suite ; il faut les chercher et encore pouvoir les atteindre, si elles se sont fixées sur une partie élevée de l'arbre ; c'est du temps perdu et une difficulté.

Pour s'épargner ces recherches et cette difficulté, il suffit de dresser contre l'arbre une vieille planche longue de trois à six pieds. Cette planche posée presque droite, offre aux chenilles l'abri qu'elles désirent, et, le lendemain, on les trouve rassemblées derrière cette planche, c'est infailible.

Après les avoir écrasés avec le dos d'une bêche, on replace la planche contre un autre côté du tronc, parce que celles qui pourraient être restées sur l'arbre ne viendraient probablement pas au même endroit, souillé par

le massacre de leurs compagnes.

En deux ou trois jours, on arrive ainsi à purger complètement un arbre de ces rongeurs.

L'usage des planches conduit aussi à s'assurer s'il existe des chenilles sur un arbre, lorsqu'on n'en aperçoit pas. S'il y en a, elles ne manquent pas de venir derrière la planche, à moins qu'elles ne soient pas encore trop petites pour s'éloigner beaucoup de leur nid.

Ce procédé, principalement destiné aux arbres à haute tige, pourraient être employé pour les autres formes, si l'on parvenait à glisser dans les branches une demi-planche ou un morceau de planche cloué à une latte dont l'extrémité reposerait sur le sol, peut-être même en posant tout simplement ce petit morceau de planche contre le pied de l'arbre, au-dessous des branches.

Après la destruction des chenilles, les mêmes planches étendues dans les petits sentiers d'un carré de légumes, lorsque le sol est humide ou rendu humide, attirent les limaces et leur offrent une retraite où on les détruit également.

Comment on nourrit les veaux dans le Hainaut, province de Belgique.

Dès que les veaux ont de huit à quinze jours, on leur sert deux fois par jour une soupe particulière ainsi composée : On prend d'abord sept à huit pintes d'eau dans laquelle on jette un peu de sel ; on y ajoute environ quatre onces de pain de ménage coupé par tranches, et avec cela une forte poignée de feuilles et de sommités tendres de l'ortie. On fait bouillir cette soupe jusqu'à ce qu'elle soit réduite de moitié et on broie comme de la panade. Quand elle est ainsi réduite, on y verse un mélange de trois pintes de lait pur et trois pintes de lait à moitié écrémé.

Les ménagères du Hainaut font le plus grand cas de cette nourriture et affirment que les bouchers et les vétérinaires savent parfaitement distinguer à première vue les veaux qui ont été nourris avec cette soupe de ceux qui n'ont pas eu. Les premiers se font remarquer par leur belle venue exceptionnelle.

Les orties employées dans cette préparation ont principalement pour but d'empêcher la diarrhée. Dans le cas où l'on objecterait que pourtant cette plante jouit de propriétés légèrement purgatives, on serait en droit de répondre que c'est justement à cause de cela qu'elle produit l'effet recherché. Les purgatifs déterminent après coup un peu de constipation.

Cette manière de nourrir les veaux a une véritable importance, et on peut la mettre à l'essai partout. La contrée à laquelle nous l'empruntons se recommande par toute sorte d'excellents usages, et celui que nous citons est digne d'être propagé.

L'œstre des bêtes à cornes.

A cette saison de l'année, les bêtes à cornes souffrent grandement de l'irritation causée par cet insecte à l'état de larve qui séjourne sous la peau, et qui se font apercevoir par des tumeurs qui sont parfois en si grand nombre

que les vaches qui en sont atteintes maigrissent et donnent moins de lait; quelquefois même, elles en meurent. C'est ordinairement des deux côtés de l'épine du dos qu'il y en a le plus. Il est donc très-important de consacrer au moins une journée à débarrasser les animaux de ces larves. On croit faire périr ces larves avec de la térébenthine, du suif ou autres ingrédients que l'on introduit dans la plaie au moyen d'une seringue; mais à notre avis, le moyen le plus certain est de presser fortement la plaie par où les larves respirent, pour que les intestins puissent sortir de la plaie. Une circonstance qui doit encore engager les cultivateurs à détruire ces larves, et par elles les générations futures, c'est que le cuir des animaux sur lesquels elles ont vécu perd de sa qualité, chaque plaie formant une nodosité d'une densité différente du reste de la peau.

Choses et autres.

L'industrie du tabac canadien.—Tous qui s'intéressent à l'industrie du tabac canadien, une des plus lucratives de nos industries agricoles, apprendront avec plaisir que les organisateurs de la prochaine exposition internationale de Buffalo, ont décidé d'y adjoindre une exposition de tabac et se sont adressés à notre planteur émérite, M. F. A. Méd. Foucher, pour organiser la partie canadienne de cette exposition. Ils ne pouvaient choisir un meilleur organisateur et un homme mieux versé dans la théorie et la pratique de l'industrie en question.

M. Foucher, en nous communiquant ces informations, nous demanda d'en faire part au commerce et à la culture dont il recevra avec plaisir les suggestions et les avis, et il ajoute :

“ Nos manufacturiers et plus encore nos cultivateurs profiteraient énormément par l'expérience acquise en venant en contact avec les meilleurs produits du genre des Etats-Unis, à titre de visiteurs ou d'exposants. ”

Il va sans dire que les succès remportés à Londres, il y a quelques années, par M. Foucher sont la garantie du succès qu'obtiendra l'exposition canadienne de tabac à Buffalo, si l'on veut bien répondre à son appel. Nous prions nos confrères de la campagne de vouloir bien faire part à leurs lecteurs des informations ci-dessus et de nous aider à donner à M. Foucher un concours efficace pour le travail si intéressant qu'il entreprend.

Voici une traduction de la lettre reçue par M. Foucher :

BUFFALO INTERNATIONAL FAIR AND TABACCO EXPOSITION.
Buffalo, N. Y., 2 mars 1889

M. F. A. Méd. Foucher,
St-Jacques de l'Acadian,
Cité Montcalm, P. Q., Canada.

Mon cher monsieur,

Nous avons l'intention de tenir une exposition de tabac comme annexe à notre Exposition Internationale en septembre prochain. M. Rogland, de la Virginie, a eu la bonté de nous adresser à vous comme étant la personne la mieux en état de nous indiquer ce que demanderaient les intérêts du Canada dans un projet de ce genre.

Nous serions très heureux de correspondre avec vous et de recevoir toutes les indications que vous pourriez nous donner sur la meilleure marche à prendre pour cette exposition.

Si nous faisons des arrangements pour des conférences à l'exposition, pourriez-vous nous faire la faveur d'une conférence à l'adresse des planteurs et des manufacturiers de tabac des Etats-Unis et du Canada ?

Votre très sincèrement,

C. W. ROBINSON,

Secrétaire.

La famille agricole.—Retenir aux champs les enfants d'une même famille, leur montrer dans la culture du sol un moyen d'existence, c'est à coup sûr bien mériter du pays.

Le désir de la nouveauté, du changement, l'ambition d'habiter les villes, l'espoir de se créer plus d'aisance, dépouillent nos campagnes. Et pourtant dans ce temps où chacun parle

d'indépendance et de liberté, quel est l'homme le moins assujéti aux exigences de la société, que l'homme vivant de son travail au milieu des siens, ordonnant, dirigeant les travaux qui amèneront pour lui et sa famille les ressources nécessaires à l'existence ? Le labeur est pénible, la récompense est douteuse ; car les récoltes toujours ne payent pas nos soins ; mais voir prospérer nos créations, être chez soi le maître, loin des entraves qu'apportent les relations indispensables dans les villes, n'est-ce pas là une compensation à une vie de travail ? Le cultivateur honnête, intelligent, n'est-il pas partout, dans tous les lieux, entouré de l'estime publique ? C'est la famille agricole, c'est le père élevant ses enfants dans l'amour de l'agriculture, donnant l'exemple de l'honnêteté, de ce désir de conserver au pays des intelligences formées aux détails de nos cultures et exemptes de ce besoin de changement et d'ambition, c'est le chef de famille que nous devons honorer et encourager.

Economie.—Le tableau suivant montre combien il est aisé d'entasser une fortune, pourvu qu'on sache s'y prendre. Il démontre quel serait le résultat au bout de cinquante ans, si l'on économisait tous les jours une petite somme et qu'on la mit à intérêt, au taux de 6 pour cent.

EPARGNE QUOTIDIENNE.

RESULTAT.

Un centiu.....	\$ 950
Deux centius.....	9,504
Vingt centius.....	19,006
Trente centius.....	28,512
Quarante centius.....	38,015
Cinquante centius.....	47,520
Soixante centius.....	57,054
Soixante-dix centius.....	66,528
Quatre-vingts centius.....	76,032
Quatre-vingt-dix centius.....	75,537
Une piastre.....	95,041
Cinq piastres.....	475,205

Il y a peu de personnes qui ne gaspillent pas dans le cours de vingt ou trente ans, des sommes d'argent qui, si elles avaient été bien placées, auraient pu rendre leurs familles indépendantes ; mais le principe des petites économies est oublié dans le désir qu'on a de devenir riche.—*Le Nord.*

RECETTES.

Moyen de se débarrasser des fourmis.

Un pépiniériste dit avoir trouvé, par hasard, un moyen infailible de se débarrasser des fourmis. Il avait entassé des feuilles de noyer sur une fourmilière dans l'intention d'y mettre le feu. Ce ne fut que quatre jours après qu'il se souvint de son projet momentanément oublié. Mais pendant ce temps les fourmis avaient délogé. Le procédé a été renouvelé toujours avec succès, assure-t-il.

Moyen d'obtenir des haricots verts, même l'hiver.

Les haricots verts sont un mets très désiré, surtout quand il n'y en a plus. On en aura à satiété pendant l'hiver en suivant le procédé suivant qui est d'une exécution on ne peut plus facile.

Le haricot *flageolet* est le seul qu'on puisse adopter pour ce genre de culture ; pour la provision d'hiver il n'est pas possible d'obtenir de haricots à écosses plus fins et meilleurs.

Le semis fait en touffe, ne diffère du mode ordinairement usité qu'en ce que les plantes sont plus espacées qu'on ne le fait habituellement, 20 pouces au moins, et 24 à 30 pouces même en tous sens, sont un écartement très convenable qui favorise le développement régulier et vigoureux des plantes, qui fleurissent abondamment et avec beaucoup d'ensemble, en sorte qu'un grand nombre de gousses naissent et se forment en même temps.—Dès que les premières gousses formées sont pleines et que le grain y est formé (et c'est là un point très essentiel), avant que les gousses ne soient devenues jaunes, et au moment où elles commencent à se ramollir et où elles vont passer du vert au jaunâtre, on arrache sans pitié ces haricots chargés de nombreuses gousses vertes ; on les attache par l'extrémité inférieure du pied, par poignées, que l'on suspend, le jour même et la tête en bas, on les accrochant à des clous

fixés contre un mur ou autre abri, et du côté du nord; à défaut de muraille, on peut fort bien les accrocher à des perches disposées dans des greniers, sous des langars, etc., bien que le grand air soit préférable; au bout de quelques jours, toutes les feuilles se sont flétries et tombent, laissant leurs gousses à nu sur leurs tiges. Ces touffes de haricots restent ainsi appendues à la muraille jusqu'en automne, et même jusqu'à ce que la mauvaise saison laisse assez de loisir pour s'occuper de l'écosage.

On obtient ainsi, comme provision d'hiver, des haricots de bonne mine qui, ayant achevé de se former dans la cosse avant maturité complète, ont une peau verte ou verdâtre excessivement fine et à peine appréciable après cuisson.

Ces haricots, tendres au-delà de toute expression, ont un goût particulier, d'une finesse exquise, et constituent un légume sain et très digestif, préférables aussi bien aux meilleures conserves de ce genre qu'aux haricots écosés et venus à complète maturité. Si nous ne craignons pas de paraître exagéré dans notre appréciation, nous dirions même que ces haricots ainsi cueillis et séchés, sont meilleurs que les haricots mangés frais écosés dans leur saison.

Nous ne doutons pas que ce procédé ne se vulgarise rapidement, d'autant plus qu'il est d'une très grande simplicité et à portée de tout le monde.—L'ÉCLERC.—Revue horticole.

A VENDRE.

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne, à des prix réduits, des veaux Ayrshire pur sang et des cochons Berkshire.

Ecole d'agriculture de Ste-Anne.
25 avril 1889.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

MESSIEURS TOUSSAINT & LACROIX propriétaires de l'établissement d'incubation artificielle de Sainte-Anne de Beauport, offrent en vente des œufs de cauard de la fameuse race Pékin pour les fins de reproduction. Lorsqu'ils ont fondé leur établissement il y a quelques années, ils ont importé 1000 œufs de canards Pékin au coût de \$300 et les œufs qu'ils offrent en vente aujourd'hui ont été pondus par les produits de l'incubation artificielle des mille œufs ainsi importés. Le cauard Pékin est blanc; il a la taille d'une oie ordinaire, ne vole pas, ne s'éloigne pas de l'endroit où il a été élevé et n'a pas besoin d'eau pour se baigner. A l'âge de neuf à dix semaines il pèse de 4½ à six livres. Sa chair est exquise; il est le seul qui sous ce rapport rivalise avec le fameux canard *Canvas Back*. Il pond de 120 à 150 œufs par année, et, comme cette race a été élevée artificiellement de génération en génération depuis de longues années, son tempérament se prête à merveille à ce genre d'élevage.

Aux Etats-Unis, la supériorité des produits de l'incubation artificielle est si bien reconnue que la chair des canards couvés artificiellement rapporte sur le marché 5 cents de plus par lb que les produits de l'incubation naturelle. Notez que le minimum du prix payé pour le canard Pékin, produit de l'incubation artificielle, est de 16 cents et le maximum 45 cents la lb sur le marché de Boston. M.M. Toussaint & Lacroix, vendent leurs œufs aux prix suivants:

- \$3 pour 13,
- \$5 do 26,
- \$7 do 39,
- \$15 do 100.

Une commission libérale sera accordée aux marchands de la campagne qui leur procureront des commandes.

M.M. Toussaint & Lacroix fabriquent aussi des incubateurs qu'ils offrent en vente aux prix de \$100 pour un incubateur pouvant contenir 300 œufs, et \$125 pour un incubateur de 600 œufs. Ils ont entrepris d'introduire ici cette nouvelle industrie agricole dont les rendements sont très considérables dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, et qui fournirait à nos cultivateurs un moyen sûr et facile de faire de l'argent.

S'adresser à leur école d'incubation artificielle, à Sainte-Anne

de Beauport, ou chez A. Toussaint & Cie., marchands de vins en gros, 35, rue St-Pierre, Québec.

Plusieurs personnes nous demandent si ces œufs peuvent être couvés par des poules. Oui certainement, car les canes sont généralement mauvaises couveuses.

Québec, 25 avril 1889

T. & L.
974

Terre à vendre.

Une bonne ferme, contenant douze arpents de front sur quarante de profondeur, dont cent arpents en culture, la balance, boisée en partie de bois franc. La partie en culture est bien faite et clôturée sans épargne. Maison en bois ainsi que fournil et autres dépendances; grange, étable, etc., avec fondations en pierre: le tout est en parfaite condition et tout neuf. Cette propriété est située dans la paroisse de Sre FRANÇOISE, district de Kamouraska. Bonne occasion pour établir deux familles, Conditions faciles et titres parfaits.

Le vendeur donnerait la terre à ferme à nu prix fixe.

Pour informations, s'adresser, sur les lieux à B. DASTOUS, ou à P. FOURNIER, 6er, N. P., Trois Pistoles.

N. B.—L'acheteur pourra aussi se procurer les animaux de fermes nécessaires, si besoin il y a, ainsi que ménage, etc.

18 Avril 1889.—6 m.

HARAS NATIONAL

BUREAU: 30, Rue St-Jacques, MONTREAL

FERME: OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie.
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.

A VENDRE

A la ferme de M. S. Lesage à Hébertville.

Le soussigné, gérant de la ferme de M. Lesage à Hébertville, offre en vente deux magnifiques taureaux pur Jersey, l'un de deux ans et l'autre de trois ans.

S'adresser à

SYLVESTRE BOUCHARD,
HEBERTVILLE, P. Q.

18 Avril 1889.—4.

Apprenti typographe demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, à
Ste-Anne de la Pocatière.

VENTES PAR LE SHERIF.

COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL.

No. 307 { **ISIDORE LECLAIRE et al.**, de la cité de Montréal, Demandeurs; contre **DAME RADEGONDE LETELLIER et vir.**,

Une terre située au second rang de la paroisse de Saint-Denis, de deux arpents et quatre perches de front, sur quarante-deux arpents, plus ou moins, de profondeur; bornée au nord au ruisseau des bras, au sud, aux terres du troisième rang, au sud-ouest, à Joseph Garon, et au nord-est à Horace Garon—avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendue à la porte de l'église de Saint-Denis, **SAMEDI**, le **ONZIÈME** jour de **MAI** prochain, à **ONZE** heures avant midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

2 mai 1889.

COUR SUPÉRIEURE.

No. 1129. { **PIERRE GARNEAU et al;** contre **DAME OCTAVIE CASTONGUAY,**

1o. Un lot de terre de figure irrégulière; borné au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent, au nord-est, par le No. 172, au sud-est, par le No. 176, et au sud-ouest par le No. 178, contenant en superficie trente arpents et cinquante-cinq perches.

2o. Un autre lot de terre de figure irrégulière; borné au nord-est par le fleuve Saint-Laurent, au nord-est par les Nos. 175, 176 et 177, au sud-est par le No. 179, et au sud-Ouest par le No. 181, contenant en superficie soixante et huit arpents.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de la Rivière-Onelle, **VENDREDI**, le **DIXIÈME** jour de **MAI** prochain, à **ONZE** heures de l'avant-midi

F. A. SIROIS,
Shérif.

2 mai 1889.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau: Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.



Bureau:

54

rue du Palais

Haute-Ville

Québec.

14 février 1889.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRÉTONNS,
BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRÈRE

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un **TAUREAU JERSEY**, **GENISSES** et **TAUREAU** de l'au dernier, quelques **VEAUX** du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

7 février 1889.—3

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888--Arrangement pour la saison d'hiver--1889.

Le et après lundi, 23 novembre 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Lévis.....	9.50
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., 23 novembre 1888.

A LOUER

UNE TERRE située près de l'église de St Augustin, comté de Portneuf.

S'adresser à

JEAN D. BROUSSEAU
62 rue St Louis, QUÉBEC.

On peut avoir des renseignements au bureau de la Gazette des Campagnes.
14 mars 1889.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcelicour, artiste vétérinaire. Prix 35 cts.